

MGB

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 6 ZI de la liane 62 360 SAINT LEONARD
898 726 674 R.C.S. BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

TROISIEME RESOLUTION

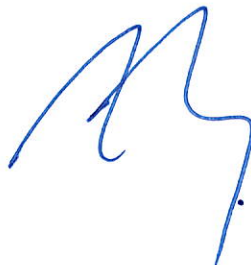
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 62 186 euros, de la façon suivante :

- Au compte « autres réserves » 62 186€

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende les trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Maxime BEURRIER





KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

MGB S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

MGB S.A.S.

6 Zone Industrielle de la Liane - 62360 SAINT-LEONARD

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

MGB S.A.S.

6 Zone Industrielle de la Liane - 62360 SAINT-LEONARD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À la collectivité des associés de la société MGB S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MGB S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2024 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées à ces participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 1 088 429 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "Règles et Méthodes Comptables" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 24 juin 2026

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish.

José Denisselle

Associé

Bilan Actif

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MGB

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	860	860		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	860	860		
Immobilisations financières				
Participations	1 062 255	45 000	1 017 255	1 005 155
Créances rattachées à des participations	71 174		71 174	86 717
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600		600	600
TOTAL immobilisations financières :	1 134 030	45 000	1 089 030	1 092 472
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	1 134 890	45 860	1 089 030	1 092 472
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	57 290		57 290	67 098
Autres créances	13 024		13 024	13 055
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	70 314		70 314	80 154
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 462		1 462	2 380
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 462		1 462	2 380
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	71 776		71 776	82 534
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 206 665	45 860	1 160 805	1 175 006

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MGB

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 000	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 671	85
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	62 186	40 486
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	202 857	140 671
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	703 162	792 297
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 997	2 699
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 076	37 797
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	203 712	201 542
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)	957 948	1 034 335
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 160 805	1 175 006

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MGB

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	262 576		262 576	208 515
Montant net du chiffre d'affaires	262 576		262 576	208 515
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			886	2 734
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			263 462	211 249

Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			34 024	27 925
Impôts, taxes et versements assimilés			9 372	4 173
Salaires			139 889	124 844
Cotisations sociales			57 856	49 694
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				237
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			5	14
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			241 146	206 887

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			22 316	4 362
---	--	--	---------------	--------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MGB

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	22 316	4 362
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	105 530 3 000	48 592
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	108 530	48 592
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	45 000 23 660	12 468
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	68 660	12 468
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	39 870	36 124
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	62 186	40 486
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	371 992	259 841
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	309 806	219 355
BÉNÉFICE OU PERTE	62 186	40 486

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 160 805 euros et le compte de résultat dégage un résultat de 62 186 euros.

L'exercice 2025 a une durée de 12 mois comme l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N 1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre

leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N 1.

L'application du règlement ANC n°2022 06 ne génère aucun impact sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES INFORMATIONS

L'entreprise cotise de manière obligatoire à l'IRP AUTOMOBILE - IPSA (institut de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle) au titre des indemnités de fin de carrière des salariés.

L'effectif de l'entreprise est de 4 personnes au 31/12/2025.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a procédé aux opérations suivantes portant sur les titres de participation:

- la société 8-83 Food Court: la société a souscrit à 150 actions supplémentaires dans le cadre d'une augmentation de capital par compensation de créances.

Cela n'a eu aucun impact sur la participation.

- la société Opale Motos: la société a participé à une augmentation de capital par compensation de créances. Celle-ci a porté la détention à 50%.

- la société BWI: une nouvelle participation a été prise dans cette société à hauteur de 10%.

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

- Caution solidaire pour la somme de 101 250 €, dans le cadre de l'emprunt de 900 000 € octroyé à la SAS 883 FOOD COURT par le crédit agricole.
- Nantissements des actions de la SAS OPALE MOTOS dans le cadre du prêt de 120 000 € octroyé par le CIC. Le solde restant du au 31/12/2025 est de 69 390 €
- Nantissements des titres de la SAS OPALE TWIN dans le cadre du prêt de 172 500 € octroyé par le Crédit Agricole. Le solde restant du au 31/12/2025 est de 114 648 €.
- Nantissements des actions de la SAS TRAJECTOIRE 51, dans le cadre du prêt de 225 000 € octroyé par le Crédit Agricole et du prêt de 225 000 € octroyé par la CIC. Le solde restant du au 31/12/2025 est de 196 426 €.
- Garantie à première demande pour la somme de 100 000 €, dans le cadre du financement de produits distribution de la SAS MAB, au profit de la société DLL.
- Caution solidaire pour la somme de 40 000€, dans la cadre d'un billet de trésorerie octroyé par le Crédit Agricole au profit de la SAS Opale Motos.

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

- Lettre d'intention avec engagement de substitution de la SAS PBF dans le cadre de l'emprunt de 225 000 € octroyé par le CIC.
- La société Pierre Beurrier Finances S.A.S., associée de la société MGB S.A.S., apporte son soutien à la poursuite de l'activité au travers des apports consentis en compte courant.

Immobilisations

MGB

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	860		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	860		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 091 872		135 557
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	600		
TOTAL immobilisations financières :	1 092 472		135 557
TOTAL GÉNÉRAL	1 093 332		135 557

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			860	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			860	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		94 000	1 133 430	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			600	
TOTAL immobilisations financières :		94 000	1 134 030	
TOTAL GÉNÉRAL		94 000	1 134 890	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			860			860
			860			860

TOTAL GÉNÉRAL	860	860
----------------------	------------	------------

Provisions Inscrites au Bilan

MGB

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		45 000		45 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		45 000		45 000
TOTAL GÉNÉRAL		45 000		45 000

État des Échéances des Créances et Dettes

MGB

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/06/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	71 174	71 174	
Prêts			
Autres immobilisations financières	600		600
TOTAL de l'actif immobilisé :	71 774	71 174	600
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	57 290	57 290	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	12 169	12 169	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	856	856	
TOTAL de l'actif circulant :	70 314	70 314	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	142 088	141 488	600
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	703 162	156 920	474 349	71 894
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 997	9 997		
Personnel et comptes rattachés	9 659	9 659		
Sécurité sociale et autres organismes	13 079	13 079		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 794	16 794		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 545	1 545		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	134 462	134 462		
Autres dettes	69 250	69 250		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	957 948	411 705	474 349	71 894
----------------------	----------------	----------------	----------------	---------------

Charges à Payer

MGB

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/06/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 447
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 271
Dettes fiscales et sociales	15 854
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	68 900
TOTAL	97 471

Produits à Recevoir

MGB

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/06/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État	43 200
Divers, produits à recevoir Autres créances	856
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	44 056

Composition du Capital Social

MGB

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/06/26
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	10000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10000	10

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (%)	PRETS ET AVANCES CONSENTIS	CHIFFRE D AFFAIRES	RESULTAT DERNIER EXERCICE CLOS
participations (de 10% à 100%)						
SAS MAB	50 000	44 421	50,00%	10 900	4 545 281	13 682
SAS SOMBIKE	100 000	294 298	42,00%	0	2 698 946	29 774
SAS OISE DREAM	42 000	332 786	40,24%	0	2 545 811	592
SAS OPALE TWIN	140 000	482 038	25,00%	0	2 903 829	14 273
SCCV 3B	1 000	-35 353	40,00%	5 926	43 206	-36 353
SAS OPALE MOTOS	120 000	305 913	50,00%	21 617	1 322 389	-13 128
SCI 3V	10 000	-12 473	30,00%	0	87052	19 241
SAS 8-83 FOOD COURT (ex 31/05/2026)	300000	-258 523	15,00%	15 000	1 691 486	-558 523
SAS TRAJECTOIRE 51	500000	1 624 554	40,00%	0	5 308 816	40451
SCI BWI (ex 2026)	1000	na	10%	17 731	na	na